

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 M	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 A	5 L	5 J
6 M	6 J	6 J	6 M	6 M	6 V
7 M	7 A	7 A	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 L	9 J	9 J	9 L	9 M	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 L	13 M	13 V
14 M	14 A	14 A	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 M	20 J	20 J	20 L	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 M	29 M	29 M	29 J	29 D
30 J	30 M	30 M	30 M	30 V	30 L
31 V	31 M	31 L	31 M	31 S	31 L

Imprimé par *SARL*

Lottinghen (sauf rue du Moulin) / Quesques (sauf Veilinghen) / Saint Martin Choquet (sauf la rue du Choquet du n°56 au 70 et la rue du Bas Ruisseau)

Bournonville / Brunembert / Menneville

Longueville / Nabringhen / Selles / Vieil Moutier / Secteurs : Veilinghen, Campagnette, rue du Moulin de Lottinghen, la rue du Choquet du n°56 au 70 et la rue du Bas Ruisseau de St Martin Choquet

Longfossé / Wierre au Bois / Belle et Houlefort / Crémarest

Bellebrune / Henneveux / Questrecques / Mentvy

Courset / Doudeauville / Senlecques

Halinghen / Lacres / Tingry / Verlinchun (sauf Mentvy) / Carly / Wirwignes

Ramassage les jours fériés sauf le jour de l'an, 1er mai et Noël.

Disposer votre poubelle à vue et la poignée côté route.

Sortir vos poubelles, uniquement lorsqu'elles sont bien pleines.

Merci de sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte

2025

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS

SECTEUR HORS DESVRES ET SAMER



2024

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS

SECTEUR HORS DESVRES ET SAMER



Merci de sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte
Sortir vos poubelles, uniquement lorsqu'elles sont bien pleines.
Disposer votre poubelle à vue et la poignée côté route.

Ramassage les jours fériés sauf le jour de l'an, 1er mai et Noël.

- Halinghen / Lacres / Tingry / Verlinchun (sauf Mentvy) / Carly / Wirwignes
- Ailinchun / Le Wast / Colembert.
- Courset / Doudeauville / Senlecques
- Bellebrune / Henneveux / Questrecques / Mentvy
- Longfossé / Wierre au Bois / Belle et Houlefort / Crémarest
- Longueville / Nabringhen / Selles / Vieil Moutier / Secteurs : Veilinghen, Campagnette, rue du Moulin de Lottinghen, la rue du Choquet du n°56 au 70 et la rue du Bas Ruisseau de St Martin Choquet
- Bournonville / Brunembert / Menneville
- Lottinghen (sauf rue du Moulin) / Quesques (sauf Veilinghen) / Saint Martin Choquet (sauf la rue du Choquet du n°56 au 70 et la rue du Bas Ruisseau)

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D	31 M	31 V	31 D	31 M

TOUS

LES EMBALLAGES & LES PAPIERS SE TRIENT (POUBELLE JAUNE)



Bouteilles et flacons en plastique



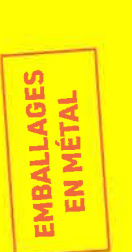
Tous les papiers



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Pots, boîtes, barquettes, sachets, films, tubes...



EMBALLAGES EN MÉTAL



Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules...

Emballages en métal

Emballages en papier et carton, briques alimentaires

Votre poubelle jaune est trop petite suite à la mise en place des extensions de consignes de tri ? Il vous est possible d'en demander une plus grande directement au Pôle technique et déchets (03 21 33 39 86).



POUBELLE NOIRE



Tissus sanitaires



Ordures ménagères



Vaisselle en verre, porcelaine



Couches usagées



Objets en plastique non emballage

JE PEUX AUSSI



Composter mes déchets alimentaires

Cela allège ma poubelle et me permet de faire un geste pour l'environnement en produisant un engrais naturel. La Communauté de Communes propose à la vente des composteurs en plastique et en bois. Plusieurs tailles sont disponibles. Les composteurs sont visibles et sont à retirer au Pôle technique et déchets.

Commandes au 03 21 33 39 86 ou directement sur place.

Règlements (espèces et chèques) et retraits du lundi au vendredi.

X JE NE METS PAS



couches



gravats



tuyaux PVC



déchets verts



textiles



verre



Les bons gestes du tri
Bien les vider, inutile de les laver, les déposer en vrac et sans sac



CONTENEUR À VERRE

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre*

Bocaux, pots, flacons en verre*

*sans bouchon, couvercle ou capsule

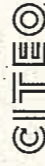


Je ne mets pas

Les ampoules, néons
La vaisselle, faïence, porcelaine
Les vitres et miroirs*

*à jeter en déchetterie ou dans la poubelle d'ordures ménagères

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS AU 03 21 33 39 86



PÔLE TECHNIQUE ET DÉCHETS INTERCOMMUNAL

11 ROUTE DU ROSSIGNOL - LONGFOSSÉ - 03 21 33 39 86

LISTE DES PRODUITS DES PARTICULIERS ACCEPTÉS ET VALORISÉS À LA DÉCHETTERIE

- Bois
- Mobilier
- Ferraille
- Encombrants
- Plâtre
- Végétaux
- Carton/papier
- Gravats
- Tubes néons
- Ampoules basses consommations
- Déchets d'équipement électrique et électronique (lave-linge, congélateur, aspirateur, micro-ondes,
- téléphone portable...)
- Pneus de voiture sans jante
- Verre
- Plastique et PVC
- Huile de vidange et friture
- Vêtements
- Piles, batteries
- Filtres à huile
- Produits dangereux (acides, bases, combustibles, solvants, phytosanitaires),
- Produits pâteux (peinture, graisse...)

LISTE DES PRODUITS NON ACCEPTÉS

- Ordures ménagères (à déposer le jour de la collecte de votre commune)
- Pneus avec jante et pneus agricoles
- Terre
- Souche d'arbre
- Bouteilles de gaz, objets pyrotechniques, et feux d'artifice (à rendre aux fournisseurs)
- Les déchets des professionnels
- Médicaments (à déposer en pharmacie)



ENCOMBRANTS

Collecte des encombrants désormais sur rendez-vous.

La collecte en porte à porte est remplacée par une collecte sur rendez-vous.

Limitée à 4 m3 et deux collectes par an/foyer.

20 euros l'enlèvement

Service réservé aux particuliers

Sont collectés les déchets suivants : vieux mobilier, cuisinière, téléviseur, Hi-Fi, sommier, ferrailles diverses, matelas, réfrigérateur et petit électroménager, bois (aggloméré). Sont exclus : les carcasses automobiles, l'amiante, les déchets de démolition, les pneumatiques, les objets tranchants, les résidus liquides, les déchets liés à l'activité professionnelle. Attention, les encombrants non transportables par deux agents de collecte ne seront pas pris en charge.

Renseignements et prise de rendez-vous
03 21 33 39 86
dechetterie@cc-desvressamer.fr

DU 2 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

LA DÉCHETTERIE EST FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

RAPPEL

La déchetterie est réservée aux particuliers habitant de la CCDS. Le nombre de passages est limité à 35 par an et par véhicule. L'inscription est limitée à 2 véhicules par foyer. Les véhicules professionnels, les tracteurs et les poids lourds sont interdits (une déchetterie professionnelle est à leur disposition).

! Toute récupération est strictement interdite dans l'enceinte de la déchetterie (site sous vidéosurveillance).

AMIANTE

1. Prise de rendez-vous

Au Pôle Technique et Déchets, 11 Rue du Rossignol à Longfossé - 03 21 33 39 86.

2. Réception d'un big bag

Un big bag sera mis à votre disposition pour y mettre vos tôles amiante, il est à venir récupérer à la déchetterie.

3. Dépôt du big bag

Le big bag sera à déposer en déchetterie lors du rendez-vous fixé.

Service gratuit, 1 rendez-vous par an et par foyer.

INSCRIPTION À LA DÉCHETTERIE

> Par internet via le formulaire à remplir directement en ligne sur www.cc-desvressamer.fr/formulaire-dechetterie/.
> Directement au Pôle technique et déchets